

Coûts du porc et de l'énergie, pression des distributeurs : 17 entreprises françaises de charcuterie déjà en situation de défaillance économique

La FICT alerte sur la situation de ses entreprises membres, en amont de la rencontre ce mercredi, entre Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, et les industriels de l'agroalimentaire

Les entreprises françaises de charcuterie traiteur (95% de PME) souffrent économiquement face à la hausse du prix des pièces de découpe de porc qui s'ajoute aux surcoûts de l'énergie, dans un contexte de négociations commerciales difficiles avec les distributeurs.

La charcuterie, un secteur atypique

La principale matière première des entreprises de charcuterie a continué d'augmenter fortement en 2023. Après avoir flambé en 2022, le prix des pièces de découpe de porc, qui représente plus de 50% des coûts de fabrication, a de nouveau augmenté de 15 à 20% depuis le début de l'année, pour la plupart des pièces.

Par ailleurs, la baisse amorcée des prix de l'énergie en ce début d'année ne s'applique pas aux contrats signés par nos entreprises l'année dernière au moment où les prix étaient extrêmement élevés.

Dans ces conditions, comment envisager des renégociations à la baisse pour les entreprises de charcuterie, comme souhaité par le gouvernement, sans les mettre davantage en péril ?

Des entreprises en grande difficulté économique

Selon un récent sondage, les entreprises françaises de charcuterie prévoient une dégradation significative de leur situation financière sur le 1er semestre 2023 avec :

- Une dégradation de leur trésorerie entre -20% et -75%
- Un résultat d'exploitation en baisse de plus de la moitié et même négatif pour plusieurs entreprises

- Une réduction des effectifs pour 75% d'entre elles
- Une réduction des volumes de productions pour 73% d'entre elles

A ce jour, 17 défaillances d'entreprises de charcuterie sont déjà à déplorer.

Une répartition de la marge favorable aux distributeurs

Selon le rapport 2022 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, l'évolution des marges se fait au profit des distributeurs et au détriment des entreprises de charcuterie.

De plus, le rayon charcuterie est le plus gros pourvoyeur de marges pour les distributeurs, avec un taux de marge nette (6,9%) trois fois plus élevé que la moyenne des autres rayons (2,3%).

Selon un sondage auprès des adhérents de la FICT, lors des revalorisations de tarifs passées, les distributeurs ont augmenté leur marge sur les produits de charcuterie dans près de 75% des cas.

“Nous plaidons pour que les coûts subis par nos entreprises puissent être légitimement répercutés et demandons aux distributeurs de diminuer leur marge, historiquement élevée sur la charcuterie, pour assurer la viabilité des entreprises de charcuterie traiteur et préserver le consommateur. C'est également une nécessité pour assurer la pérennité de la filière puisque 75% de la production nationale porcine est destinée à la charcuterie.” **Martine LEGUILLE-BALLOY, Présidente de la FICT.**

À **PROPOS DE LA FICT** – Les Entreprises Françaises de Charcuterie Traiteur La FICT regroupe 300 entreprises, à 96% des PME, réparties sur tout le territoire national. Elles emploient 30 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 8,27 milliards d'euros, dont 10% à l'exportation. La production de 1,2 million de tonnes est à 82 % à base de porc. Les entreprises françaises de charcuterie traiteur transforment plus de 75 % de la production porcine française.